

Riche de l'expérience acquise par Yves CLERGUE dans le domaine judiciaire depuis 1980, le cabinet a constitué en 1993 le GIE LEXTER avec des cabinets spécialisés en droit des sociétés et des affaires, le cabinet BERTHEAS VITROLLES FLEUROT DRUENNE, et en droit social, les cabinets SEDOS CONSEIL et SEDOS CONTENTIEUX.

Collaboratrice du cabinet depuis 1999, Cécile ABRIAL s'est associée au sein de la structure en 2002.